



**ANDREZIEUX-BOUTHEON**

*l'envoi*

CHAMBRE RÉGIONALE DES  
COMPTES RHÔNE-ALPES

- 5 AOUT 2008

ARRIVÉE

2338

Ville d'Andrézieux-Bouthéon  
Département de la Loire  
Région Rhône-Alpes

Monsieur Jean-Michel PRAT  
Président de la Chambre Régionale  
des Comptes  
241 rue Garibaldi  
BP 3108  
69398 LYON CEDEX 03

Le 31 juillet 2008

Lettre recommandée avec A.R.

*N/réf. : JCS/CP/DS/2008/581*

**Objet : Contrôle C.R.C.- Exercices 2002 et suivants**

Monsieur le Président,

Par courrier du 21 juillet 2008, vous m'avez transmis les observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de Rhône-Alpes sur la gestion de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon au cours des exercices 2002 et suivants.

Vous avez pris acte, dans la rédaction de ce document, des réponses que j'ai formulées au titre de la procédure contradictoire fixée par la Loi.

Toutefois, je souhaite apporter des précisions sur deux points particuliers :

**1°) Taux de consommation des crédits d'équipement**

Vous mentionnez dans vos observations que « le taux de consommation des crédits d'équipement est faible pour chacun des exercices contrôlés (52% en 2004, 39% en 2005) ».

Or, si l'on rajoute aux dépenses d'équipement réalisées, le montant des engagements de l'exercice, le taux de consommation des crédits s'élève à 97 % en 2004 et 96 % en 2005.

**2°) Recrutement du Directeur du Conservatoire du Patrimoine**

Le contrat de l'agent non titulaire affecté sur le poste a pris fin le 30 novembre 2007.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.